



Guide de collecte des données environnementales sur une manifestation

**Démarche « éco-festivals »
Région Poitou-Charentes - ADEME**

Décembre 2007

La mise en œuvre d'un plan d'actions environnemental qui s'inscrit dans la durée nécessite de bâtir des indicateurs de suivi pertinents. Le calcul de ces indicateurs ne peut se faire qu'en disposant de données sur la manifestation qu'il est relativement simple de collecter si une méthodologie est établie à l'avance. Ce guide a pour but d'aider les organisateurs à cibler les données utiles à l'évaluation environnementale et de décrire comment les obtenir.

1. Fréquentation de la manifestation



La fréquentation est une donnée essentielle, puisqu'elle permettra de calculer des indicateurs ramenés à la personne présente (ex : production de déchets par personne), ce qui facilite la comparaison entre plusieurs événements.

La principale donnée utile sera le **nombre de personnes présentes chaque jour sur toute la durée de l'événement**, qui sera exprimé en **personnes.jour**. Ceci inclut les spectateurs, mais aussi les artistes, les bénévoles, prestataires et salariés de l'organisation.

Pour une manifestation ne possédant pas de billetterie, une estimation sera réalisée afin d'approcher au mieux la réalité.

Dans certains cas, même si la manifestation est gratuite, il est possible de délivrer des titres d'accès aux spectacles (badges, tickets, apposition de tampons...) qui permettent de comptabiliser le nombre de spectateurs.

Si une billetterie existe, le calcul du nombre de spectateurs.jour se fait de la façon suivante :

- Dans le cas d'un événement qui se déroule sur une journée, il s'agit simplement du nombre d'entrées.
- Dans le cas d'un événement qui se déroule sur plusieurs journées, sans pass valables pour plusieurs jours, il s'agit de la somme des entrées de chaque journée.
- Dans le cas d'un événement qui se déroule sur plusieurs journées, avec vente de pass valables plusieurs jours, le calcul est le suivant :

Exemple pour un festival d'une durée de trois jours

X entrées simples vendues pour le premier jour

Y entrées simples vendues pour le deuxième jour

Z entrées simples vendues pour le troisième jour

N2 pass 2 jours vendus

N3 pass 3 jours vendus

Nombre d'entrées (spectateurs.jour) = X+Y+Z+(2xN2)+(3xN3)

Données à collecter

- nombre de spectateurs
- nombre d'artistes, de bénévoles, de prestataires et de salariés de l'organisation présents sur le site

2. Dépenses environnementales

Il s'agit de la somme des dépenses directement liées à la mise en place du plan d'actions en faveur de l'environnement : achat et location de matériel écologique, prestations (tri sélectif, toilettes sèches, éco-conseil, etc.), surcoût lié à l'achat de produits de qualité environnementale (par exemple, produits éco-labellisés à la place de produits classiques, textiles en coton bio à la place de textiles sans garantie).

Les dépenses environnementales seront notamment rapportées au budget global de la manifestation pour calculer un pourcentage.

Données à collecter

- **Factures correspondant au plan d'actions environnemental**
- **Devis permettant d'estimer un surcoût lié au choix de produits de qualité environnementale**
- **Budget global de la manifestation**

3. Déchets évités



Les quantités de déchets évités proviennent principalement :

- de l'utilisation de vaisselle lavable en remplacement de vaisselle jetable
- de la réutilisation de produits en fin de vie qui auraient habituellement été jetés (*hors papier, qui est traité au point n°8 de ce document*)

Pour la vaisselle lavable, il est nécessaire de raisonner en **nombre de repas ou de boissons servies**, qui permettent d'estimer la quantité de déchets qui n'a pas été produite :

Déchets évités = (nombre de repas servis dans des assiettes lavables x poids d'une assiette jetable) + (nombre de boissons servies dans des gobelets lavables x poids d'un gobelet jetable).

En ce qui concerne la réutilisation de produits en fin de vie, une fiche de suivi peut être établie afin de noter :

- la nature du produit en fin de vie (ex : palettes en bois)
- la seconde vie qui lui est donnée (ex : construction d'un bar)
- le nombre utilisé
- le poids total ou le poids moyen d'une unité, ou à défaut le volume

Données à collecter

- **Nombre de repas servis dans de la vaisselle lavable**
- **Nombre de boissons servies dans des gobelets lavables** (*qui peut s'obtenir en divisant le volume de boissons consommées par le volume d'un gobelet*)
- **Nombre, nature et volume (ou poids) de produits en fin de vie réutilisés**

4. Déchets produits



Les types de flux

L'estimation des déchets produits nécessite en premier lieu de distinguer les flux de déchets triés sur la manifestation afin d'obtenir une quantité par flux.

Ces flux de déchets proviennent du tri effectué par l'ensemble des participants à la manifestation (déchets recyclables, verre, déchets non recyclables...), mais peuvent aussi provenir du tri des prestataires ou de l'équipe d'organisation (déchets alimentaires triés sur les

stands de restauration, sciure souillées de toilettes sèches, collecte des piles...).

Quand effectuer le suivi ?

Le suivi des quantités de déchets peut être différent si la manifestation se déroule sur un espace clairement délimité et réservé, ou bien si elle a lieu dans un espace partagé avec d'autres utilisateurs (en particulier en ville). Dans le premier cas, les déchets collectés proviennent uniquement de la manifestation, dans le second, l'origine peut être difficile à discerner.

Sur un site « fermé », les déchets peuvent plus facilement être regroupés en fin de manifestation ou avant évacuation pour réaliser une quantification. **Une personne devra prendre soin de noter ces quantités avant l'évacuation des déchets** ou leur collecte par les services en charge de la gestion des déchets.

Pour une manifestation en espace « ouvert », il est conseillé de disposer des conteneurs spécifiques, clairement identifiés à la manifestation, qui permettent de séparer les déchets produits par les participants des déchets produits par les autres utilisateurs de l'espace. Puisqu'il sera plus difficile de regrouper les déchets produits par la manifestation à un endroit précis, **il est fortement conseillé de faire un relevé des quantités à chaque point de collecte avant chaque ramassage des déchets.**

Volume ou poids ?

Idéalement, la mesure des quantités de déchets produits devrait se faire en notant le poids collecté. Ceci suppose une pesée, qui peut être effectuée soit par les organisateurs (si ces derniers disposent de balances et si les quantités sont faibles), soit par la collectivité compétente.

Lorsque la pesée n'est pas possible, l'estimation peut être faite en volume. Des ratios permettent ensuite de convertir ces données en poids.

Les filières

Au-delà des quantités produites, **il est important de connaître le devenir des déchets collectés.** Les organisateurs peuvent interroger la collectivité compétente à ce sujet, mais aussi rechercher des filières spécifiques. Ainsi, des déchets alimentaires ou la sciure souillée des toilettes sèches peuvent être valorisés en compostage chez un agriculteur situé à proximité du site de la manifestation, ce qui a l'avantage de minimiser le transport.

Données à collecter

- Nature et volume (ou poids) des déchets collectés
- Filières de traitement de ces déchets

Éléments importants

- Identifier un ou des responsables du suivi des quantités de déchets
- Qui réalisera la collecte des déchets ? Quelles données seront fournies (poids ou volume des déchets) ?
- Quand seront réalisées les collectes ?
- Les déchets peuvent-ils être regroupés pour faciliter la quantification ?

5. Déplacements liés à l'organisation



La mise en place d'une manifestation nécessite en règle générale de nombreux déplacements de la part de l'équipe d'organisation : réunions préparatoires, installation des équipements sur le site, rangement...

Le plan d'action visant à réduire l'impact de ces déplacements maîtrisables par les organisateurs (*à la différence des déplacements du public qui ne sont pas directement maîtrisables par les*

organisateurs) peut s'appuyer sur deux volets :

- o la réduction du nombre de déplacements utiles
- o le choix des modes de déplacement

Logiquement, les données à collecter doivent permettre d'évaluer ces deux aspects.

Dans un premier temps, un **suivi des réunions** sera mis en place afin d'établir pour chaque réunion physique :

- o la provenance de chaque participant (ou la distance parcourue pour venir à la réunion)
- o le mode de déplacement (train, bus, vélo, voiture, à pieds...)
- o en cas de déplacement en voiture, le nombre de personnes dans le véhicule (covoiturage)

Ces données peuvent être recueillies très simplement en début de réunion, lors du tour de table.

Une deuxième étape sera la mise en place d'un **suivi des kilomètres parcourus ou du carburant consommé pour les déplacements des organisateurs** liés à la manifestation (par exemple : le repérage du site, une visite chez un fournisseur, un rendez-vous chez un financeur...). Les données peuvent être consignées dans un carnet de bord des véhicules et complétés par un suivi des autres modes de déplacement (train, bus, vélo). Il n'est pas nécessaire de comptabiliser les déplacements peu réguliers sur de très courtes distances.

Enfin, si des **réunions téléphoniques** ou des **visioconférences** sont organisées en **remplacement de réunions physiques**, il est nécessaire de noter :

- o la distance qui aurait été parcourue par chaque participant si la réunion avait été physique
- o le mode de déplacement qui aurait logiquement été utilisé par chaque participant

Ainsi, il sera facile d'estimer les impacts environnementaux évités par le choix des réunions virtuelles.

Données à collecter

- **Déplacements des participants aux réunions physiques : kilomètres parcourus, mode de transport et covoiturage**
- **Participation à des réunions virtuelles : kilomètres évités par mode de transport**
- **Distances parcourues par mode de transport par l'équipe d'organisation**

6. Déplacement du public

Quantifier le déplacement du public n'est pas une opération aisée.

Il faut distinguer trois cas de figure en fonction de la manifestation :

- L'entrée est payante
- L'entrée est gratuite, mais avec inscription ou identification (pass, bracelet, tampon)
- L'entrée est totalement libre

Dans les deux premiers cas, il est envisageable de demander au public des éléments sur sa provenance et son mode de déplacement, soit au moment de l'arrivée sur le site, soit lors d'une réservation.

Dans le second cas, il est seulement possible de procéder par sondage.

Dans tous les cas, les questions à poser pour obtenir des résultats exploitables sont au minimum :

- De quelle **zone géographique** venez-vous ? (indiquer la grande ville la plus proche du lieu de départ est souvent suffisant)
- Par quel **moyen de transport** êtes vous venus sur la manifestation ?
- Si vous êtes venus en voiture, **combien de passagers** y avait-il dans le véhicule ?

Si le site est « fermé » et que les parkings sont clairement délimités et réservés à la manifestation, il est également possible d'effectuer des comptages de véhicules. Ceci permet soit d'éviter de poser la dernière question, soit de croiser les données pour plus de fiabilité.

Données à collecter

- **Provenance des participants**
- **Mode de transport**
- **Nombre de personnes par voiture**

Éléments importants

- **Y a-t-il une billetterie ou une préinscription ?**
- **Peut-on compter les voitures sur les parkings ?**

Remarque : une enquête auprès du public peut avoir un intérêt pour les organisateurs au-delà des aspects environnementaux. Ce travail peut être confié à des bénévoles, mais il peut également constituer un projet pour les étudiants de certains cursus.

7. Consommations d'électricité



La production d'électricité a trois origines possibles :

- le réseau
- des groupes électrogènes
- des sources autonomes d'énergies renouvelables (par exemple, des lampes solaires)

Les consommations sur le réseau peuvent s'obtenir soit au moment de la **facturation**, soit en effectuant un **relevé des compteurs avant et après** la manifestation.

Celle des groupes électrogènes nécessite de **noter les quantités de gas-oil consommées**.

Enfin, pour les sources autonomes d'énergies renouvelables, il faut connaître la **puissance électrique délivrée et la durée d'utilisation**.

Afin de mesurer les économies réalisées grâce à l'utilisation d'équipements performants ou de solutions de substitution, il est important d'une part de **les recenser**, et d'autre part **d'estimer leur temps d'utilisation**. Parmi ces équipements et solutions, on peut citer principalement :

- l'éclairage naturel pour remplacer un éclairage artificiel, en particulier par le choix de bâche transparente pour la construction des chapiteaux
- l'installation d'ampoules fluo-compactes (dites « basse consommation »)
- l'utilisation de projecteur à LED

Données à collecter

- **Factures ou relevés de compteurs d'électricité**
- **Litres de gas-oil consommés par les groupes électrogènes**
- **Puissance et durée d'utilisation des sources autonomes d'énergies renouvelables**
- **Nombre d'ampoules, puissance, et durée d'utilisation évitées grâce à l'éclairage naturel**
- **Nombre de lampes fluo-compactes installées, caractéristiques (puissance et puissance équivalente) et durées d'utilisation**
- **Nombre de projecteurs à LED installés, caractéristiques (puissance et puissance équivalente) et durées d'utilisation**

8. Consommations de papier

Les consommations de papiers ont deux origines principales :

- les papiers de bureau consommés par les organisateurs pour la manifestation
- les impressions de supports de communication

Pour les papiers de bureau, un **suivi de la consommation de ramettes** peut-être mis en place assez simplement. Le plus difficile est sans doute d'estimer ce qui peut être affecté à l'organisation de la manifestation dans le cas où la structure qui organise gère d'autres activités. Dès lors, la solution la plus réaliste est d'affecter à la manifestation un pourcentage des consommations totales représentant au mieux la réalité.

Pour les prestations d'impression, les choses sont beaucoup plus simples puisqu'il suffit de **relever sur les factures le poids unitaire et le nombre d'exemplaires**. Toutefois, comme les quantités commandées ne seront pas forcément distribuées en totalité, il faut prévoir un **état des stocks non diffusés**.

Une distinction devra être faite entre les différentes **qualités environnementales des supports papier**, à minima en considérant d'un part les papiers sans aucun caractère environnementale et d'autre part les papiers possédant une garantie (recyclé, label NF Environnement, écolabel européen).

Enfin, les économies de papier passent principalement par quatre types d'action :

- la dématérialisation (utilisation d'Internet afin d'éviter des impressions)
- l'optimisation des quantités
- l'allègement des supports imprimés
- la réutilisation de papier

En matière de suivi, il est donc utile de recenser les **mailings informatiques** générant une économie de papier, de **comparer d'une édition sur l'autre les quantités, les choix de formats et les grammages** pour les documents imprimés, et enfin de **quantifier la réutilisation de papier** pour d'autres usages (exemple : réutilisation du verso de vieilles affiches pour de nouvelles impressions).

Données à collecter

- **Factures d'impression, avec poids et quantités pour chaque support**
- **Consommations de papiers de bureau**
- **Suivi des mailings : nombre de pages équivalent A4 envoyées et nombre de destinataires**
- **Évolution du poids des supports de communication et nombre d'exemplaires concernés par rapport à la précédente édition**
- **Réduction du nombre de supports imprimés pour la communication par rapport à la précédente édition**
- **Quantités de papier réutilisées pour d'autres usages**
- **Distinguer pour les achats et les prestations d'impression les quantités de papier possédant des caractéristiques environnementales**

9. Consommations d'eau



Le suivi des consommations d'eau se fait à deux niveaux :

- les consommations sur le réseau
- les achats d'eau minérale

Comme pour l'électricité, les consommations sur le réseau peuvent faire l'objet d'une facturation spécifique, mais elles seront le plus souvent obtenues par **relevés de compteurs avant et après la manifestation**.

Les achats d'eau minérale seront comptabilisés quant à eux grâce aux factures.

Les économies d'eau peuvent provenir :

- de l'installation de systèmes d'économie sur les équipements habituels (par exemple des aérateurs posés sur des robinets)
- de systèmes de récupération d'eau pour des usages ne nécessitant pas une eau potable
- de l'utilisation de toilettes à litière bio-maîtrisée, dites toilettes « sèches »

L'estimation des quantités peut se faire de la façon suivante :

- relevé des **caractéristiques des systèmes d'économie et estimation de la durée ou de la fréquence d'utilisation** pour approcher un volume évité
- estimation des **quantités d'eau récupérées** à partir du volume des conteneurs installés, et volume réellement consommé
- estimation du **nombre de passages sur les toilettes sèches**, en considérant que chaque passage économise en moyenne 10 litres d'eau

Données à collecter

- **Factures d'eau ou relevés de compteurs d'eau**
- **Nombre de systèmes d'économie d'eau installés, caractéristiques techniques, et estimation de la durée ou de la fréquence d'utilisation**
- **Nombre d'utilisations des toilettes sèches**

10. Alimentation/boissons



Dans le cas fréquent où des repas et des boissons sont servis lors de la manifestation, les quantités méritent d'être intégrées dans le suivi. Dès lors, la démarche la plus précise consiste à comptabiliser :

- le catering
- les repas et boissons servis par les stands gérés par l'organisation
- les repas et boissons servis par les

prestataires.

Bien évidemment, les deux premières données sont plus simples à obtenir, puisque les organisateurs disposent des factures et connaissent les invendus en fin de manifestation. La troisième nécessite de sensibiliser les prestataires en amont.

Un descriptif simple du **type de repas** peut être utile au calcul des impacts environnementaux.

On pourra distinguer :

- les repas complets (entrée, plat, dessert)
- les repas rapides (sandwich, tartines, plat unique)

De même, d'un point de vue **qualitatif**, on cherchera dans la mesure du possible à identifier :

- les repas pour lesquels l'origine des aliments n'est pas connue et dont les produits ne possèdent pas de caractéristique particulière
- les repas élaborés avec des produits locaux
- les repas issus de l'agriculture biologique

Bien-sûr, ce découpage n'est pas toujours simple, mais lorsque ce travail de classement peut être fait, il permet d'affiner le bilan environnemental et de mieux retranscrire l'impact des actions menées par les organisateurs.

Pour les boissons, on peut distinguer d'une part :

- les boissons non alcoolisées (jus de fruits, sodas)
- le vin
- la bière pression

Une seconde distinction prenant en compte le **conditionnement** permet là aussi d'affiner le bilan. Idéalement, les données à recueillir seraient donc :

- boissons non alcoolisées en canettes
- boissons non alcoolisées en grandes bouteilles plastique ou brick
- bière en canettes
- bière pression
- vin en bouteilles
- vin en cubitainers

Données à collecter

- **Factures d'achat des boissons, des repas et des produits alimentaires**
- **Quantités non consommées en fin de manifestation qui ne sont pas reprises par le fournisseur**
- **Estimation des ventes des prestataires**

11. Accessoires

Les organisateurs peuvent être des consommateurs d'accessoires destinés au public, à l'équipe d'organisation ou aux bénévoles. Il s'agit par exemple de tee-shirts, de casquettes, de stylos, de sacs, de cendriers de poche, etc.

Ces accessoires peuvent être de natures très différentes, et il est difficile de réaliser un suivi précis.

Une première étape serait de s'intéresser aux **textiles**, comme les tee-shirts et les casquettes. Dans ce cas, **le nombre d'exemplaires, le poids unitaire, et l'existence d'une caractéristique environnementale (coton biologique, principalement) peuvent être notés.**

Une seconde étape consisterait à indiquer **la composition principale des accessoires** (plastique, bois, aluminium...), **leurs caractéristiques environnementales éventuelles, et à estimer le poids ou le volume distribué ou vendu.**

Ce travail n'est évidemment valable que si les quantités sont suffisamment importantes.

Comme pour l'alimentation, ce suivi peut être demandé également aux prestataires.

Données à collecter

- **Factures d'achat des accessoires indiquant le nombre, la quantité, le poids unitaire, le matériau principal, et les éventuelles caractéristiques environnementales**
- **Quantités non distribuées en fin de manifestation**
- **Estimation des accessoires distribués ou vendus par les prestataires**